

Sérignan : remise des premiers passeports citoyens au collège

il y a 5 heures 0 MIDI LIBRE



Remise des passeports citoyens.

[TWITTER](#)

Ce projet ambitieux du collège Marcel Pagnol s'inscrit dans la volonté de réussite pour tous les élèves.

Mardi 24 février, 107 collégiens de 6e étaient réunis en salle polyvalente du collège Marcel Pagnol pour se voir remettre la première ceinture du passeport citoyen. La démarche

innovante des équipes éducatives s'appuie sur l'apprentissage nécessaire des règles du vivre ensemble.

Devenir collégien-citoyen, c'est devenir capable de : respecter les règles qui fixent les droits et les devoirs, comprendre les principes qui fondent ces règles, participer au fonctionnement du collectif et à son amélioration.

L'apprentissage du rôle de collégien-citoyen est symbolisé par une échelle de ceintures de couleur ; on débute à la ceinture blanche et on peut obtenir la ceinture supérieure à chaque fin de trimestre. Plus un élève est compétent, plus il progresse dans les couleurs et il bénéficie alors de droits étendus. Parallèlement, les exigences sont plus grandes et les écarts sont moins tolérés.

Ainsi, les collégiens prennent conscience des compétences « du vivre et travailler ensemble » à travers une évaluation positive dont ils sont acteurs. Ils sollicitent alors la validation de ces compétences auprès de l'équipe éducative. L'ensemble

des classes de 6e est impliqué dans cette démarche et ce sont 107 collégiens qui ont obtenu la ceinture jaune ce jour (208 élèves sont scolarisés en 6e).

Les classes de SEGPA (6e à 3e) s'impliquent également dans cette démarche ainsi que la classe 3e arts plastiques. A noter, pour cette classe de 3e, la validation d'une ceinture rouge, 2 ceintures vertes et 1 ceinture noire. La ceinture noire confère un rôle de tuteur pour le collégien concerné. Ce projet ambitieux du collège Marcel Pagnol s'inscrit dans la volonté de réussite pour tous les élèves qu'elle soit scolaire mais aussi éducative.

Les principes :

-Sécurité :

Droit : Chaque collégien a le droit d'être en sécurité physique, morale et matérielle

Devoir : Chaque collégien a le devoir de préserver la sécurité physique, morale et matérielle de tous

- Classe :

Droit : Chaque collégien a le droit de profiter de bonnes conditions de travail en classe

Devoir : Chaque collégien a le devoir de préserver les bonnes conditions de travail en classe

- Travail :

Droit : Chaque collégien a le droit d'obtenir toute l'aide possible pour apprendre et progresser

Devoir : Chaque collégien a le devoir de faire tous les efforts possibles pour apprendre et progresser

- Usage:

Droit : Chaque collégien a le droit d'évoluer dans un établissement agréable et pratique

Devoir : Chacun a le devoir de rendre l'établissement agréable et pratique

- Erreur :

Droit : Chaque collégien a le droit de faire des erreurs (y compris comportementales)

Devoir : Chaque collégien a le devoir de faire le maximum pour ne pas renouveler les mêmes erreurs